

ANNEXE Fiche technique

Descriptif :

Cette salle convient pour des spectacles légers nécessitant peu de matériel scénique.

L'annexe se situe au fond de la cour du lycée, à gauche depuis l'accès du public.
Elle mesure 10,70 m de long sur 5,25 m de large. Sa hauteur est de 3,35 m sous plafond.
La scène occupe le fond de la salle opposé à l'entrée des spectateurs.
Des pendrillons noirs en coton gratté équipent l'ensemble des murs.
Le sol est recouvert de tapis de danse noir.

Fonctionnement :

Les compagnies devront fournir l'ensemble du matériel nécessaire à leurs spectacles. Il devra avoir reçu l'accord de la direction technique de Présence Pasteur.

Prévoyez aussi le consommable (gaffeur, gélatines, scotch alu noir, lampes de rechange...)

Penser à bien effectuer des marquages sur le matériel, et en garder une liste. Nous vous informerons au mois de mars de la couleur qui vous sera attribuée

Tout effet de flamme ou de fumée est strictement interdit

L'espace scénique :

Dimensions de la scène : Largeur 5,25m Profondeur 3,60m, Hauteur 17 cm.
Il n'y a pas de possibilité de mettre des frises.

L'espace Public :

L'annexe a une jauge publique de 45 places maxi
Les spectateurs sont installés sur des bancs de différentes hauteurs avec dossiers et coussins.

Il est strictement interdit de rajouter des chaises dans les circulations publiques.

Les régies :

Les régies sont installées sur un praticable à l'entrée de la salle derrière le dernier rang de spectateur

La lumière :

Une structure en aluminium entourant la scène permet l'accroche de projecteurs légers et de petites tailles (voir plan). Une perche de face est installée derrière le public (voir plan). Un multipaire de 6 circuits relie la perche de face aux gradateurs.

Présence Pasteur fournit pour cette salle un jeu d'orgue manuel 12 circuits 2 préparations et un rack de 12 gradateurs de 2 KW situé au lointain jardin. L'alimentation de tous les projecteurs devront être ramener aux gradateurs.

Il est strictement interdit de rajouter des gradateurs.

Les projecteurs devront être légers et de petites tailles (PC 300W max, Projecteurs basses tensions ou à LED, F1 etc.)

Le nombre de projecteurs est limité à 8 par compagnie pour une puissance max de 4kw

Nous vous recommandons fortement de faire une face commune à toutes les compagnies.

Le son :

Présence pasteur ne fournit aucun matériel son pour cette salle.

Nous vous recommandons de mutualiser entre compagnies le matériel son (table de mixage, petites enceintes amplifiées...)

La vidéo :

Présence pasteur ne fournit pas de vidéo projecteur. Privilégiez des vidéoprojecteurs de petites tailles et silencieux.

Commission de sécurité :

Les dates et horaires de passages des commissions de sécurité, pré-visite et visite ne dépendent pas de Présence Pasteur, elles sont imposées par les commissions elles même et sont impératives. Les compagnies doivent alors cesser le travail et quitter les salles pour ne pas ralentir le déroulement des visites. (Le temps de coupure, sera récupéré)

Si certains doivent travailler la nuit (occasionnellement) après le dernier horaire dévolu ils ne peuvent le faire qu'en accord avec Présence Pasteur et ne peuvent en aucun cas faire des essais de son. Ils devront alors obéir à certaines contraintes organisationnelles.

Planning de Montage :

Jour J : Première !

La réunion technique pour la préparation du montage se fera à **J-6 à 18h**. La présence de tous les régisseurs est indispensable.

Le montage lumière commun avec l'ensemble des régisseurs concernés se fera à **J-5 de 8h à 23h**

Le patch et le repérage des circuits sera supervisé par un régisseur de Présence Pasteur

A partir de **J-4** début des créneaux de répétition par tranche de 4 heures

Chaque compagnie disposera de 2 créneaux de 4 heures avant la journée de générales pour ses réglages lumière et ses répétitions.

La répartition des créneaux devra se faire d'un commun accord et être calée au plus tard à **J-6** lors de la réunion technique.

Les dates et horaires de passages de commissions de sécurité, pré-visite, visite, ne dépendent pas de Présence Pasteur. Elles sont imposées par les commissions elles même et sont impératives. Les compagnies doivent alors cesser le travail et quitter les salles pour ne pas ralentir le déroulement des visites. (Le temps de coupure sera récupéré)

Le démontage se fera lendemain de la dernière représentation du Festival à partir de 8h,